

[Voir la version en ligne](#)



n° 29 - décembre 2021

En cette période de reprise épidémique, nous attirons votre attention sur les règles sanitaires relatives aux réunions : les dispositions du dernier tableau du Ministère ne modifie pas nos pratiques sportives mais renforcent celles de la [vie associative](#) (page3). En cette période d'AG, faisons tous en sorte que la covid ne passe par nous ! Tout est expliqué [ici](#).

Le calendrier du dispositif Pass'Sport tient désormais mieux compte des fédérations dont les prises de licence sont calées sur l'année civile. La date limite a été repoussée au 28 février 2022. Si vous voulez faire bénéficier les jeunes de votre entourage éligibles au dispositif, tout est expliqué [ici](#).

Il n'est pas évident dans le contexte actuel de se projeter dans l'avenir, et pourtant tout indique que continuer à pratiquer nos sports, à préparer des événements pour les faire découvrir, c'est essentiel !

Alors en cette période de discussion, d'anticipation sur l'année prochaine, sachons conserver ce qui est bon pour le moral : la vie associative et la pratique sportive !

Et pour cela, rappelez aux adhérents de votre club, de votre école pour celles qui fonctionnent encore, que la licence est un passage incontournable pour participer, donner son avis, être assuré du mieux possible et bénéficier de tout ce que nous mettons collectivement en place, du club à l'échelon national en passant par les actions départementales et régionales, celles impulsées par les comités nationaux ou nos commissions pour nos sites, notre formation, la compétition, la gestion des risques, le développement de nos sports.

Bon courage, bonnes AG et bonnes fêtes.

Véronique Gensac



Cet email a été envoyé à jc.bourdel@ffvl.fr, [cliquez ici pour vous désabonner](#).

FFVL, 1 place du général Goiran 06100 Nice